

- Agir sur la quantité et la qualité des véhicules circulant

Action 12.1

Réduire le nombre de véhicule en changeant la façon d'utiliser de la voiture : les plans de covoiturage

Le covoiturage se développe sous de nombreuses formes. Le Département de la Savoie organise du covoiturage gratuit à partir de sa plateforme internet *Mobisavoie* <http://www.mobisavoie.fr>. D'autres sites gratuits ou payants proposent des services de covoiturage sur le territoire national voir européen (*Roulez malin* <http://www.roulezmalin.com/>; *Vadrouille covoiturage* <http://www.vadrouille-covoiturage.com/>; *Covoiturage libre* <http://www.covoiturage-libre.fr/>; *Bla Bla Car* <https://www.blablacar.fr/>). Des entreprises ou des écoles peuvent encourager le covoiturage notamment au travers d'outils informatiques comme *Covoiturage Entreprise* <http://www.covoiturage-entreprise.com/> ou *Ecolutis* <http://www.ecolutis.com/>.

D'autres initiatives reprennent l'idée de faire du stop. Le dispositif REZO POUCE a été lancé en octobre 2010 par huit collectivités du Tarn-et-Garonne et une de Haute-Garonne. A partir d'une inscription sur le site, passagers et conducteurs peuvent faire vivre ce système de covoiturage (les conducteurs appliquent un autocollant sur leur véhicule et les passagers vont sur les arrêts « sur le pouce » signalés : *Rezo Pouce* <http://www.rezopouce.fr> .

Le développement de covoiturage peut être fait au travers des aménagements routiers offrant une voie de circulation réservée au covoiturage (cf. précédemment actions 1, 2, 5 et 6).